

Programme du séjour : 3 nuits et 4 jours "Randonnée et châteaux forts de la route des vins"

Séjour de 3 nuits et 4 jours (comportant 1 journée et 1 demi-journée de rando) de **découverte** de l'**Alsace** le long de la route des vins. Vous arrivez le jour 1 avant le dîner et vous quittez l'hôtel le dernier jour après le petit déjeuner.

L'hébergement est assuré en **hôtel*** (SPA)** sur la route des vins. Chambre double, petit déjeuner buffet et dîner inclus. Le pique-nique pour la randonnée à la journée est compris ainsi que la présence d'un accompagnateur pour les randos.

La prestation se décrit tel que :

Une journée complète et une demi-journée de randonnée pédestre avec un moniteur avec pour objectifs les ruines médiévales, le vignoble et l'Abbaye du Mont Sainte Odile. Maorn fournit l'accompagnateur, assure les réservations d'hébergement et les repas nécessaires.

En bref :

- 3 nuits en hôtel*** chambre double
- 3 petits déjeuners
- 3 dîners
- 1 pique-nique (jour 1 – rando journée)
- un moniteur pour les 2 randonnées
- l'accès à l'espace bien-être pour tout le séjour

Séjours

Voici un séjour qui satisfera les amateurs de randonnées comme ceux qui préfèrent le tourisme plus traditionnel ou simplement la détente. Ce long WE est facilement accessible et alterne temps accompagnés et temps libres.

La randonnée à la journée (J1) nous mène vers deux ruines médiévales perchées sur les collines dominant le vignoble et la plaine. De fantastiques points de vue jalonnent le parcours et nous offrent un panorama portant jusqu'à la Forêt Noire en Allemagne et parfois jusqu'au Alpes. La difficulté du parcours est modifiable jusqu'au moment du départ en fonction de la volonté du groupe.

Le jour 2 nous allons vers l'abbaye du Mont Sainte Odile. Nous vous éclairerons sur l'histoire de la Sainte et de l'abbaye dont elle est la fondatrice. C'est un des sites les plus visités d'Alsace, votre guide assurera les commentaires sur place. Outre le point de vue vers Strasbourg nous vous dévoilerons les secrets du mystique Mur Païen, le plus gros monument mégalithique d'Europe.

POINTS FORTS :

- 1,5 jour de rando accompagnée et 1,5 jour libre
- Hébergement dans un hôtel*** avec SPA, sur la route des vins
- Des déplacements réduits une fois sur place.
- Un excellent rapport qualité / prix.
- les points de vue autour des châteaux et de la route du vin

Itinéraires

Les itinéraires présentés ci-dessous sont indicatifs et peuvent être modifiés par l'accompagnateur sans préavis, en fonction du niveau du groupe, de la météo et de l'équipement de chacun.

Jour 1 :

Arrivée au point de départ (variable) vers 9h20. Départ de la rando à 9h30 au plus tard.
Après échanges et présentation à l'hôtel, nous définissons ensemble l'itinéraire vers les châteaux qui conviendra le mieux au groupe. Sortie de la voiture, nous nous dirigeons vers les deux châteaux forts à travers une forêt faite de chênes, de châtaigniers et parfois de pins. Selon le choix du début, le dénivelé sera autour de 250 m ou de 600/700 m pour l'ensemble du parcours. Un point de vue sur le Val de Villé est accessible en plus des 2 châteaux (selon timing et météo).
Retour aux voitures entre 15h30 et 16h30.
DONNEE TECHNIQUE : 8 à 15kms et 250 à 700m de dénivelée positive.

Jour 2 :

Départ de la rando à 9h30 au plus tard
Que serait l'Alsace sans l'abbaye du Mont Sainte Odile ? 3000 ans d'histoire pour le mur païen, 1300 ans pour Odile et le reste. En 2 à 3h00 nous vous ferons découvrir les mystères du mur païen, l'histoire de la Sainte, les secrets de l'Abbaye et un panorama surprenant. Le parcours de rando est globalement très facile.
DONNEE TECHNIQUE : 2 à 4kms et 100 à 200 m de dénivelé positive environ/variable.

Option

Voici les **options** que nous vous proposons :

- Hébergement en chambre single (+40€/nuit)
- Engagement du guide pour une journée ou demi-journée supplémentaire privative (150 à 300€ + déplacement)

Tarifs 2016

Tarifs valables du 21/04/2016 au 24/04/2016

Individuel : 445€ par personne.

Date

Séjour assuré avec un minimum de 2 inscrits. Maximum 12 participants.

Date de départ 2016 : **21 avril 2016** (soit 1 date de départ)

Réservation et règlement

Prestation assurée à partir de deux personnes minimum inscrites.

Après votre confirmation par email (info@maorn.fr) des dates nous vérifions les disponibilités. S'il y a encore de la disponibilité, nous vous envoyons le devis/contrat. Dans le cas contraire, voir les autres dates.

Vous disposez alors de 7 jours pour nous retourner le contrat accompagné des arrhes (30%). Dès réception du contrat dûment complété et signé ainsi que de l'acompte, nous vous confirmons vos réservations. Votre réservation est alors définitive.

Une fois la réservation faite, nous vous faisons parvenir la facture. Le solde est à régler un mois avant la date d'arrivée **sans appel de notre part**, sauf inscription tardive ou la totalité des sommes sont alors dues.

A la réservation : 30%

Un mois avant le départ : le solde sans appel de notre part.

Mode de paiement : chèque, virement, espèces.

Précision / Généralités

Les randonnées (en raquettes à neige ou à pied) accompagnées se font sous la responsabilité du moniteur. Il peut être amené à changer les itinéraires pour des raisons indépendantes de sa volonté ou de la responsabilité de la société Maorn (travaux forestiers par exemple, météo, enneigement...). De même le groupe ne pourra jamais être scindé, le rythme sera donc adapté. Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, il est obligatoire de respecter, à chaque minute, les consignes données par l'accompagnateur.

RENDEZ VOUS / DEPART

Jour 1 : RDV à l'hôtel pour le dîner (19h00).

Jour 2 : RDV à l'hôtel avec le moniteur pour 8h45. Retour à l'hôtel vers 16h00 / 16h30

Jour 3 : RDV à l'hôtel avec le moniteur pour 8h45, après midi libre

Jour 4 : départ de l'hôtel après le petit déjeuner puis temps libre.

REPAS

En cas d'allergie ou de régime particulier, merci de nous avertir.

Dîner

Le dîner est servi entre 19h00 et 21h00 dans la salle du restaurant, menu unique pour tout le monde.

Petit déjeuner

Le petit déjeuner buffet est servi à partir de 7h30 dans la salle du petit déjeuner à l'hôtel.

Pique-nique

Il s'agit d'un repas froid, constitué par exemple de salade composée maison, pain + charcuterie et fromage local, chips, barre de céréale, fruit. Le contenu du Pique-nique est sujet à modification.

Attention : toutes les boissons restent à la charge du client et devront être commandées sur place et payées directement et immédiatement au restaurateur. Vous ne pouvez pas emporter vos propres boissons.

HOTEL

L'hébergement est assuré en hôtel*** et en demi-pension.

L'accès au spa et à l'espace détente est inclus dans le forfait aux heures d'ouverture prévues par l'hôtel.

SECURITE / SECOURS

La couverture réseau des téléphones portables, si elle est efficace dans les villages, peut être insuffisante voire inexistante dans les fonds de vallée, les lieux reculés et les sous-bois. En cas de nécessité, l'accompagnateur peut être amené à abandonner temporairement le groupe pour chercher des secours.

METEOROLOGIE / EQUIPEMENT

La météorologie Alsacienne est variable surtout au mois d'avril. Il vous appartient de prévoir tous les cas de figure du plus chaud au plus froid. Un été précoce comme un hiver tardif est encore possible.

EQUIPEMENT SPECIFIQUE

Liste indicative et non exhaustive. Il vous appartient de la compléter.

Pour la rando :

- Une paire de chaussures adaptées de type randonnée montante et imperméable
- Petit gants et bonnet au cas où
- Veste imperméable adaptée aux conditions du printemps
- Sac à dos de 30l/40l environ (pour une journée)
- Boissons et barres de céréales

DIFFICULTE

Parcours accessible qui ne nécessite pas une pratique régulière d'un autre sport, mais tout de même une activité de randonnée occasionnelle. Il faut être capable de marcher 10 à 15kms et 300 à 600m de dénivelé pendant une journée. La difficulté technique n'est pas très importante.

L'évaluation de votre capacité à faire ce circuit vous incombe. MAORN ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'une défaillance physique de votre part. MAORN se réserve le droit de vous exclure du groupe si vous n'êtes pas en mesure de suivre le rythme qu'impose un tel parcours sans indemnité aucune.

Le rythme et la longueur réels du parcours peuvent faire l'objet d'adaptations de la part du moniteur en fonction des capacités réelles constatées des participants les moins entraînés.

MAORN / NOUS CONTACTER

Maorn – 25, rue de la montagne – 67680 EPPFIG – 06 11 87 60 31 – info@maorn.fr

Assurance Annulation

En tant qu'opérateur de tourisme et organisateur d'évènements nous avons une obligation d'information. Les participants à l'évènement ou au séjour (loisirs ou affaire) décrit dans le document présent et dans le devis joint doivent être assurés en "assistance, rapatriement et interruption de séjour".

Voici les solutions qui s'offrent à vous :

- Vous disposez déjà d'une telle assurance : il vous suffit de remplir le formulaire joint et de nous transmettre la copie de votre contrat d'assurance.
- Vous n'avez pas d'assurance de ce type :
 - o Vous souscrivez un contrat vous-même puis vous remplissez le formulaire joint et vous nous transmettez la copie de ce contrat d'assurance
 - o Vous souscrivez le contrat proposé par MAORN (Open Evasion – Europ Assistance - Contrat n° 58 626 373) "au coût de 4% du montant globale du forfait/package".

Modification de dates

Toute modification de dates de votre fait entrainera une pénalité forfaitaire de 30€. Pénalité qui devra être payée avant toute nouvelle réservation.

Conditions d'annulation

ANNULATION DE VOTRE FAIT :

MAORN – 25 rue de la montagne – 67680 Eppfig - +33 (0)6 11 87 60 31
info@maorn.fr – www.maorn.fr – www.voyages-maorn.fr – www.sports-maorn.fr

Toute notification d'annulation doit être faite par écrit auprès de MAORN –25, rue de la montagne – 67680 EPPFIG, le cachet de la poste faisant foi.

Le client s'engage sur un nombre de participants à la signature du contrat. Ce nombre pourra être modifié par écrit sans frais à la baisse dans une marge maximum de 10 % et dans un délai minimum de 30 jours avant la date du début de la manifestation.

Dans tous les cas, MAORN retiendra une partie des sommes déjà versées calculées en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après.

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| 120 jours avant l'activité | Frais de dossier : 10€ |
| entre 120 et 60 jours avant l'activité | 10 % de la somme totale |
| entre 60 et 30 jours avant l'activité | 30 % de la somme totale |
| entre 30 et 15 jours avant l'activité | 50 % de la somme totale |
| entre 15 et 7 jours avant l'activité | 75 % de la somme totale |
| Entre 7 jours et le jour du départ ou de l'activité ou en cas d'absence au départ sans annulation préalable | 100 % du prix |

ANNULATION DU FAIT DE MAORN :

MAORN peut être exceptionnellement contraint d'annuler votre programme si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, MAORN vous en informera au plus tard 21 jours avant le départ,
- les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas d'événements normalement imprévisibles notamment météorologiques.

MAORN vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter. Vous serez informé de l'annulation et de la proposition d'un nouveau programme par MAORN dans les meilleurs délais.

En cas de refus de ce nouveau programme MAORN remboursera les sommes déjà versées (hors frais de dossier).

ANNULATION / METEO / MANQUE DE NEIGE

Les aléas de la météo ne peuvent être imputés à MAORN. En cas d'absence de neige ou de mauvaises conditions météo (sauf risque pour l'intégrité des personnes) **les sorties sont maintenues**. Dans les mêmes conditions, en cas de manque de neige, les balades en raquettes à neige sont automatiquement transformées en randonnée pédestre.